

**ETUDE DE FAISABILITE DU PROJET RESTAURATION DES FORETS ET PAYSAGES AU BURKINA-FASO ET AU NIGER**Réf.
116

Expert(s)	Pays	Volume (hj)	Montant (€ HT)	Bénéficiaire	Financement	Début	Fin	Partenaires	Référence
Olivier Bouyer	Burkina-Faso, Niger	25	27 528	FAO	FFEM	Oct. 2016	Déc. 2016	RECA Niger	ahmim-richarda@afd.fr +33 1 53 44 33 52

Description détaillée du projet	Nature des services fournis
<p>La finalité du projet est de contribuer à la Restauration des forêts et paysages (RFP) et à la Gestion durable des terres (GDT) de façon holistique, afin de fournir durablement de multiples biens et services sociaux, économiques et environnementaux et atteindre l'objectif de neutralité en termes de dégradation des terres d'ici 2030, objectif auquel ont souscrit le Niger et le Burkina-Faso.</p> <p>Le projet comprend deux grands volets :</p> <ul style="list-style-type: none">□ Actions locales mises en œuvre de façon innovante et décentralisée avec des Communes rurales (trois au Burkina-Faso et trois au Niger) dans le cadre de l'Initiative grande muraille verte au Sahel et au Sahara□ Actions sous-régionales (espace CILSS/CEDEAO) afin d'appuyer le déploiement de la RFP/GDT : planification, estimation biophysique et socioéconomique des impacts, suivi-évaluation sous-régional, capitalisation/diffusion au niveau sous-régional et global, identification de solutions de financements innovantes. <p>Le projet avait été présenté par la FAO au Secrétariat du FFEM et le Comité scientifique du FFEM, lesquels avaient formulé de nombreuses remarques, tant sur les objectifs du projet que son montage.</p> <p>L'étude de faisabilité devait répondre à ces remarques, afin de permettre le réexamen du projet et son adoption par le Comité de pilotage du FFEM.</p>	<p>Sur la base d'une analyse bibliographique très fouillée, de visites dans les zones pilotes (environs de Tahoua au Niger, environs de Dori et de Fada au Burkina), de nombreux entretiens avec les parties prenantes locales et internationales (FAO, UNCCDD, Mécanisme mondial - MM, tutelles du FFEM, etc.), l'étude s'est concentrée sur les sujets suivants, ce qui a permis de valider le projet :</p> <ul style="list-style-type: none">□ PRIORITES : Rééquilibrer le projet prévues en faveur de d'avantages d'actions de terrain que d'actions de plaidoyer / capitalisation.□ ZONES : Proposer des clés de sélection propres aux deux pays afin de sélectionner les Communes pilotes, en tenant compte de la diversité des contextes agro-écologiques, des facteurs de pression sur les écosystèmes, des conditions sécuritaires, etc.□ MONTAGE : Clarifier les rôles et responsabilités entre parties prenantes internationales (FAO, UNCCDD, MM), sous-régionales (CILSS/Agrhymet), locales (Agences nationale pour la grande muraille verte, Communes pilotes, etc.)□ BENEFICIAIRES : Mieux identifier les parties prenantes locales (agriculteurs, pasteurs, exploitants forestiers, collecteurs de PNFL, etc.) et leurs besoins.□ ACTIONS : Détailler concrètement les actions de récupération des terres et les actions d'accompagnement (activités génératrices de revenus).□ FINANCEMENT : Décrire les modalités de décaissement, via les budgets communaux.